

Bande riveraine

La rive va-t-elle à la dérive ?

NORMAND LAMARCHE

Une assemblée publique de consultation se tenait le samedi 28 juillet dernier à l'église de Sainte-Anne-des-Lacs en rapport avec le projet de règlement 125-21-2012 adopté le 9 juillet dernier et qui a pour objet de ramener la largeur de la bande riveraine de 15 à 10 mètres.

Deux conseillers accompagnaient le maire dans cette démarche, ils étaient assistés par le directeur général Jean François René, le directeur de l'urbanisme, la directrice du Service de l'environnement et les techniciens en environnement.

La principale raison qu'invoque le Conseil de vouloir ce changement serait sa difficulté d'application. Depuis son entrée en vigueur, le 27 avril 2010, aucun avis d'infraction n'a été émis en rapport avec le 15 mètres. Les quelques avis émis l'ont été en raison du non-respect du 10 mètres dans la bande riveraine.

La soixantaine de citoyens présents semblait être partagée également entre riverains et non-riverains. Et, autant dans un camp que dans l'autre, certains préconisaient le maintien de la bande riveraine à 15 mètres, d'autres optaient plutôt pour le retour au 10 mètres. Dès le début de l'assemblée, Jean Massé, urbaniste à la retraite et porte-parole de l'ABVLACS pour l'occasion, a longuement exposé les bienfaits de la bande riveraine et a cité ses références. Curieusement, le mémoire fait mention de deux études com-

mandées et payées par la municipalité en 2008 et 2009 qui recommandaient une bande riveraine de 15 mètres et plus selon la pente (vous pouvez consulter le document sur le site abvlacs.org). Cet exposé nous rappelait que le bilan de santé des 22 lacs suivis par l'ABVLACS donnait six lacs en bonne santé, six de qualité acceptable et les dix autres présentaient un état plutôt médiocre. Ce n'est pas un bon bilan. Madame Jacqueline Laporte, directrice du Service en environnement est venue préciser que le printemps hâtif 2012, suivi d'un été exceptionnellement chaud et sec, ont directement contribué au mauvais état de santé des lacs. Par ailleurs, il n'y a peut-être rien d'exceptionnel puisque les températures annuelles ont augmenté de 1,6 °C depuis 1948 et qu'en 2010, la température moyenne au Canada a été de 3 °C supérieure à la normale (*Québec Science*, août-sept 2011).

En réponse à un citoyen qui demandait s'il y avait un suivi sur l'état des bandes riveraines depuis que la réglementation avait été mise en place, Damien Daudet du

Service de l'environnement a résumé la situation comme suit: en 2010, 131 bandes riveraines (BR) non conformes avaient été répertoriées. En 2011, il y en avait 158, avec l'ajout des lacs Parent, Colette et Suzanne. En 2010, 55% des BR respectaient le 10 mètres et plus et le nombre est passé à 80% en 2011. Enfin, en 2010, 46% des BR étaient problématiques, tandis que la situation ne représentait plus que 11% en 2011, une nette amélioration. Aujourd'hui, 19 terrains riverains sont encore en problème en ce qui a trait à la réglementation sur le 10 mètres. Aucune donnée, ou plutôt, aucune compilation n'a encore été effectuée pour connaître le pourcentage de non-conformité si le calcul se faisait sur une BR réglementaire de 15 mètres.

Comment mieux protéger les lacs

Sur invitation d'un citoyen et du conseiller Grégoire, monsieur Richard Carignan, docteur en limnologie (science ayant pour objet l'étude biologique et chimique des eaux - lacs, nappes phréatiques, etc.) et que plusieurs Annelacois ont déjà eu le plaisir de rencontrer et d'entendre, déclarait: «Il n'y a aucune étude scientifique qui démontre clairement qu'une bande riveraine de 10 mètres est meilleure qu'une de 5 mètres, ou qu'une de 15 mètres est plus efficace qu'une de 10 mètres.

Par contre, ce que les scientifiques peuvent affirmer est que, là où l'homme laisse son empreinte, la condition des lacs et des cours d'eau se détériore. Alors, pour mieux protéger vos lacs, conserver les acquis dans votre réglementation et axer plutôt vos efforts afin de minimiser cet impact laissé par l'homme sur notre environnement». Le docteur Carignan ne nous a pas fait la posologie du traitement à administrer,

mais on peut certainement mentionner, entre autres, le contrôle des installations sanitaires et non seulement celles des riverains le long des cours d'eau et des lacs, mais aussi toutes celles du territoire ainsi que les eaux de ruissellement qui aboutiront tôt ou tard dans un cours d'eau, la protection des milieux humides et l'interdiction des produits domestiques et d'engrais à base de phosphate.



SOIN ÉNERGÉTIQUE REIKI MASSAGE MÉTAMORPHIQUE

Développé par le Dr Robert St-John dans les années 1960, le massage métamorphique est une technique de massage léger et subtil de points réflexes de la colonne vertébrale sur les pieds, les mains et la tête.

Adoption
Angoisse
Anxiété
Burn out
Colère
Dépression
Déficit de l'attention
Deuil

Eczéma
Hyperactivité
Insécurité
Insomnie
Isolement
Naissance difficile
Peurs
Phobies

Reçu pour assurances



POUR RENDEZ-VOUS: (450) 712-8218
www.pierredostie.com

PIERRE DOSTIE
MAÎTRE REIKI

Horaire automne 2012

Session du 10 septembre au 18 novembre 2012 - 10 semaines

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h - 10h15 Hatha yoga tous niveaux Isabelle	9h - 10h Cercle de méditation sur donation Isabelle	9h - 10h15 Hatha Yoga tous niveaux Isabelle	9h - 10h15 Tai chi énergie Mireille	9h - 10h15 Yoga Sivananda tous niveaux Marie-Hélène	8h30 - 9h30 Méditation matinale (calme du mental) Patricia
10h30 - 11h30 Ballon-tonus (ballon suisse) Isabelle		10h30 - 11h30 Body design (tonus musculaire) Isabelle	10h30 - 11h30 Pilates au sol Katherine	10h30 - 11h30 Stretching accent souplesse Isabelle	10h - 11h15 Butts & Guts (fesses d'enfer) Isabelle et Julie
17h15 - 18h15 Cardio tonus accent fessiers Catherine	17h15 - 18h15 Zumba Party tous niveaux Valérie	17h15 - 18h15 Baladi déesses de la danse Hélène			
18h30 - 19h30 Body design (tonus musculaire) Isabelle	18h30 - 19h30 Introduction au Yoga Moira	18h30 - 19h30 Cardio-Intervalle accent abdos Isabelle			
20h - 21h30 Hatha yoga tous niveaux Isabelle	20h - 21h30 Yoga atelier technique Moira	20h - 21h30 Hatha Flow énergie Isabelle			

Prix Belle énergie • Inscription en tout temps
1 cours semaine 10.00\$ du cours
2 cours semaine 9.00\$ du cours
3 cours semaine 8.00\$ du cours
Illimité 10 semaines : 250.00\$
Cours à la carte : 15.00\$

Studio de YOGA Belle Énergie
2886 A. boul. Labelle, Prévost
450-224-7704 ou **450-335-1244**
www.yogabellenergie.com
yogabellenergie@live.ca



Isabelle Dupuis
est membre certifiée
de la fédération
francophone
de Yoga

Hatha yoga
Sivananda yoga
Anusara yoga
Méditation
Mise en forme
Ballon tonus
Cardio & musculation